

Collège Etienne de
Flacourt



Dossier suivi par

Téléphone/Fax
+ 261 20 94 426 68
GSM
+261 32 07 601 10

Mél

cftulear@moov.mg

Adresse :
Rue REFOTAKA
BP 227
TULEAR
MADAGASCAR

CONSEIL D'ETABLISSEMENT

mardi 02 juillet 2013

PROCES VERBAL

La séance est ouverte par le Principal à 17h45.

Etaient présents :

Membres à voix délibérative :

- Administration : Jean-Philippe MOUD, Séverine GATEAU, Sahondranirina MAMISOA, Rita RAKOTONDRAMASY
- Parents : Léon RAKOTONINDRINA.
- Personnels : Viviane HO WEI KING, Pascal CARRIE, Fabrice ROZIER
- Elève: absente

Membres à voix consultative : MELARD Jackie (DAF), MELARD Romaine (comité de gestion)

L'ordre du jour est le suivant :

- 1° degré : compte rendu conseil d'école
- Point sur les effectifs
- Structure pédagogique rentrée 2013
- Bilan du projet d'établissement
- Modification règlement intérieur
- CCPL
- Compte financier 2012.
- Point sur les travaux
- Questions diverses

1. 1° degré : compte rendu du conseil d'école

Le principal confirme la volonté de l'établissement de maintenir les sorties/voyages pour les classes du primaire.

A la prochaine rentrée, une modification du règlement intérieur sera effective, à savoir l'interdiction de consommer de la nourriture en classe, ainsi que l'utilisation du téléphone portable.

Enfin, en ce qui concerne le calendrier scolaire, les enseignants feront un rattrapage des cours des élèves du primaire (6h) sous la forme de 3 mercredis après-midi de 14h30 à 16h30, dans des semaines incluant un jour férié.



2/5

2. Point sur les effectifs :

A ce jour, on enregistre une forte baisse des effectifs prévisionnels (-80 élèves) à la rentrée prochaine. Cela se décompose en pourcentage : en maternelle (-25,40%), au primaire (-31,16%) et au secondaire (-15,22%).

Parmi les « partants », 17 sont liés à la baisse de taux d'exonération des frais d'écolages des enfants du personnel, une quinzaine est liée à l'ajournement de demande bourses, enfin, pour les autres, il s'agit de sortie d'élèves non compensée par des arrivées.

Cette baisse est d'autant plus préoccupante qu'elle concerne des élèves boursiers en plus des élèves payants (départ France métropolitaine ou Réunion) et qu'elle fragilise à moyen terme la pérennité du collège.

Les incidences financières seront lourdes sur la fin de l'exercice budgétaire 2013 (septembre à décembre) mais surtout sur le budget 2014 avec une perte de recettes estimées de 180 millions de MGA. Nous ressentons le plein effet de la crise. Pour autant, nous espérons limiter à la rentrée 2014 les frais d'écolage en dessous de 10%.

Monsieur Carrie craint que le départ des enfants du personnel dont le niveau scolaire est bien au dessus de la moyenne entraîne certainement une baisse du niveau des classes. Par ailleurs, il souligne que les élèves qui arrivent du CM2 sont pour la moitié (14/30) en grande difficulté.

Pour revenir sur la question de l'exonération, le Principal rappelle qu'on ne peut pas demander des aides à l'AEFE et en même temps accorder des avantages financiers importants aux personnels.

Pour autant, malgré le refus de négocier des représentants des personnels, l'exonération prévue au départ à 20% a été relevée à 40% par le comité de gestion. L'APE a également proposé d'accorder une réduction de 50% sur les frais d'écolages pour les familles qui scolarisent un 3^e voire un 4^e enfant. Il sera demandé à ces familles des justificatifs de revenus pour obtenir cette aide.

3. Structure pédagogique pour la rentrée 2013 :

La baisse des effectifs au primaire cumulée avec des effets de seuil particulièrement contraignants au secondaire entraînent des tensions sur la structure pédagogique dans l'établissement.

- En maternelle : 2 classes, TPS/PS/MS + MS/GS

- A l'élémentaire : 5 classes, CP/CE1/CE2/CM1/CM2

- Au secondaire : maintien de la structure avec 2 classes par niveau. Mais la lecture des cohortes qui arrivent dans les prochaines années nous imposent une réflexion dès la rentrée 2014 sur une structure à une classe par niveau.

4. Bilan du projet d'établissement :

Le projet d'établissement est arrivé à terme cette année. Le bilan fait apparaître les points suivants :

- Fort taux d'exécution des actions constaté;
- Implication de l'ensemble des personnels de l'établissement;
- Contribution au renforcement de l'image positive du collège.

Une réflexion devra être menée dès la rentrée septembre afin de déterminer les orientations futures du projet d'établissement 2013/16 en s'appuyant sur les recommandations du MEN, du POS, du projet de zone et des problématiques de l'établissement et de le faire valider par le service pédagogique de l'AEFE.



5. Modification règlement intérieur :

Pour mieux respecter les horaires dus aux élèves, se mettra en place une seconde sonnerie entre les cours. Ainsi, l'heure de cours se décomposera de 55 minutes de cours et d'un intercoures de 5 minutes.

En ce qui concerne les punitions/sanctions, le Principal rappelle qu'elles sont établies à partir de la circulaire du 1-8-2011 sur l'organisation des procédures disciplinaires.

3/5

6. Décisions de la CCPL du 12 juin 2013 :

Lors de la dernière CCPL, il a été décidé les mesures suivantes :

- Internat
 - o Baisse de quotité des agents et des cuisiniers de 100 à 50%
 - o Baisse de quotité des surveillants de 56 à 36 heures puis à 47 à partir de février.
 - o Suppression du poste de directrice de l'internat
- Externat
 - o Baisse de quotité du poste informatique et de la bibliothécaire du primaire de 100 à 50%

Toutes ces décisions sont liées à la forte baisse des effectifs tant à l'internat (-15) qu'à l'externat (-80). Pour autant, le principal explique que la baisse de quotité de l'ensemble de ces personnels a permis d'éviter des licenciements.

Le Principal explique également que ces choix répondent à une logique d'encadrement. En effet, à l'internat, il y a actuellement 18 personnels pour 36 internes (21 à la rentrée prochaine) soit le même nombre qu'en 2007 avec 79 internes.

Par ailleurs, en France dans les établissements scolaires, il n'existe pas de poste de directeur de l'internat et d'informaticien et que ce confort se heurte maintenant à une réalité économique très compliquée.

7. Compte financier 2012 :

Résultat financier :

Le résultat comptable au 31 décembre 2012 se décompose comme suit, après analyse :

Résultat comptable 2012 33 360 627 MGA soit 12 009 €

Fonds de roulement :

Capitaux propres + passifs non courants	1 737 134 126 MGA soit	599 311 €
Actifs non courants	1 057 625 856 MGA soit	364 880 €
Actifs courants	815 661 778 MGA soit	281 403 €
Passifs courants	172 764 293 MGA soit	59 603 €
Fonds de roulement	642 997 385 MGA soit	221 834 €
Fonds de roulement (en jours)	72 jours	

Le gestionnaire explique que le collège va devenir très fragile au niveau financier. En effet, les simulations budgétaires font apparaître des déficits importants sur les exercices 2013 et 2014. La crainte étant que si les réserves continuent à diminuer dans des proportions importantes, le collège « risque » de se retrouver avec seulement 25 jours de fonctionnement à la rentrée 2015 contre 72 actuellement.



4/5

8. Point sur les travaux :

Travaux réalisés en 2012 :

- Réfection des toitures du primaire, de la BCD et du gymnase
- Installation d'un home cinéma à l'internat
- Installation du puits, du château d'eau, des panneaux solaires et de la pompe de la mini ferme
- Aménagement des espaces animaliers de la mini-ferme.
- Changement des plafonds dans les salles du primaire + peinture
- Changement des portes et fenêtres en aluminium du primaire et de l'administration.
- Abri vélo/moto
- « abri » familles

Réhabilitation des toilettes de l'établissement.

Travaux prévus pour les mois à venir en 2013 :

- Protection des tôles de tous les toits (peinture)
- Remise en condition des salles B1/B2/B3/B4
- Mise aux normes salle SVT (électricité, eau, fixation des tables au sol)
- Fabrication d'une nouvelle chape devant la salle CM2 et CE1/CP
- Plantage de 4 nouveaux flamboyants dans la cour du primaire.

9. Questions/informations diverses :

Entrée des élèves : des collègues souhaitent une réflexion sur le lieu d'entrée des élèves par rapport à la question de la sécurité. Le Principal explique qu'effectivement cette question a du sens mais qu'il faudra reculer le débat. En effet, l'espace proposé est actuellement en travaux.

Aide à la scolarité : Monsieur Carrie propose des « bourses d'excellences » pour venir en aide aux élèves du personnel qui doivent quitter le collège par rapport à la baisse du taux d'exonération. Il a déjà connu ce principe dans son poste précédent et pense que c'est une très bonne idée. Le critère de sélection serait le « mérite » scolaire. Il propose également la mise en place d'une recherche de sponsors pour financer les études de certains élèves.

Le Principal répond que le critère « mérite scolaire » est fragile sur la durée et ferme la porte à tous les autres. Par contre, il s'engage à se renseigner sur la question des sponsors et la légalité d'une telle démarche.

Don livres « usagés » : un don de livres « usagés » est accordé à l'école du père d'Alzon de Betioky.

Classeur compte-rendu : il a été décidé à l'initiative du Principal de la mise en place d'un classeur de « compte-rendu » de réunions pour permettre à l'ensemble de la communauté éducative de se tenir au courant de l'ensemble des rencontres importantes qui se déroulent au collège. La directrice confirme l'existence de ce classeur mais qui est vide pour le moment.



Rentrée 2014 : Monsieur Rozier demande s'il est possible, dans le cadre de la restructuration du collège à la rentrée 2014, de prévenir le plus rapidement possible les collègues recrutés locaux concernés par un éventuel licenciement ou baisse de quotité horaire.

Le Principal affirme que cette problématique sera abordée dès le mois de septembre 2013 dans le cadre de l'élaboration de la carte des emplois de l'année scolaire 2014. Il souligne aussi que le nombre d'enseignant en contrat local dépend du nombre d'enseignement en contrat résident dans l'établissement.

5/5

Monsieur Rozier explique que le nombre de résidents est un critère important pour les parents garantissant la qualité pédagogique de l'enseignement dispensé à leurs enfants.

Le Principal prend acte du propos, et confirme que cela sera abordé très rapidement. Il se propose de rencontrer individuellement les personnels mais qu'il souhaite également avoir des propositions des représentants des personnels locaux et des organisations syndicales.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h40

Le Président du CE

Jean-Philippe MOUD

Le Secrétaire de Séance

Séverine GATEAU